

Nos Réf. : JKR/CI

Compte rendu de la séance du conseil municipal du jeudi 10 décembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Kunheim, le 10 décembre 2020, à 20 heures 15, sous la présidence de Jill Köppe-Ritzenthaler.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2020 **est approuvé à l'unanimité des conseillers présents** à la séance.

2. Décisions modificatives 2020 : budget général

Le conseil municipal **procède** à un ajustement des crédits budgétaires.

3. Autorisation budgétaire 2021

Le conseil municipal **autorise** la maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, à compter du 1^{er} janvier 2021 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020 aux chapitres

- 20 : immobilisations incorporelles
- 21 : immobilisations corporelles
- 23 : immobilisations en cours

4. Orientations budgétaires 2021

Le conseil municipal **débat** des principales orientations budgétaires 2021.

5. Bail à ferme – renouvellement

Sur demande du fermier concerné, le conseil municipal **approuve** le renouvellement d'un bail à ferme pour une période de 9 ans à compter du 11 novembre 2020.

6. Titres permanents 2021

Le conseil municipal **actualise** le montant des loyers à compter du 1^{er} janvier 2021 sur la base des indices INSEE correspondants.

7. Forêt communale : programme de travaux 2021 et état d'assiette des coupes 2022

Le conseil municipal **approuve** le programme des travaux patrimoniaux pour 2021 ainsi que l'état d'assiette des coupes pour 2022.

8. Dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes.

La loi de transformation de la fonction publique prévoit que les administrations doivent instituer un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir les signalements des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection des victimes et de traitement des faits signalés. Ce dispositif permet également de recueillir les signalements de témoins de tels agissements.

Le conseil municipal **confie** la mise en oeuvre du dispositif au Centre de Gestion du Haut-Rhin.

9. Eau potable : rapport d'activité 2019 du SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable) de la Plaine du Rhin

Le Syndicat d'eau est un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) regroupant 17 communes et qui dessert 20 524 habitants, représentant 8 431 abonnés.

975 339 m³ d'eau ont été vendus au cours de l'exercice 2019 (933 824 en 2018).

Le linéaire du réseau de canalisations du service est de 171 km.

La teneur en nitrates sur le secteur de Kunheim est en légère diminution de 15,6 à 15,9 mg pour une norme qui les limite à 50 mg par litre.

Le nombre des abonnés de Kunheim est de 673.

Le coût moyen de l'eau, pour une consommation annuelle de 120 m³, est de **1,64 € /m³ TTC**.

10. Compte rendu des commissions communales et des structures intercommunales

Commissions communales

03.12.20	J. Köppe-Ritzenthaler	Commission MAPA
07.12.20	E. Scheer	Commission de sécurité
08.12.20	D. Weisheimer	Commission technique et urbanisme
09.12.20	J. Köppe-Ritzenthaler	COFIN

Structures intercommunales

16.11.20	J. Köppe-Ritzenthaler	Conseil communautaire
17.11.20	D. Weisheimer	SIAEP
19.11.20	J. Köppe-Ritzenthaler	Comité directeur du SYMAPAK
23.11.20	J. Köppe-Ritzenthaler	Création de la société EnR citoyenne
30.11.20	J. Köppe-Ritzenthaler	CCPRB – conférence des maires
10.12.20	I. Beyer	CCPRB – réunion animation, jeunesse, sport

11. Déclarations d'urbanisme

Didier Weisheimer rend compte des dossiers d'urbanisme suivants :

la demande de permis de construire de :

- **Amélia Collotte** pour la construction d'une maison individuelle, lotissement des fleurs (lot 5) en zone UC, surfaces de plancher de 117 m², COS de 0,24 pour un maximal de 0,50,
- **Yannick Schwartze** pour la construction d'une maison individuelle, lotissement des fleurs (lot 12) en zone UC, surfaces de plancher de 141,94 m², COS de 0,24 pour un maximal de 0,50.

les déclarations préalables déposées par :

- **Didier Louis** pour une clôture, au 9, rue des Champs,
- **SARL Ador** pour une division en vue de construire, au 17, rue des Vosges,
- **Loïc Biellmann** pour une remise en état de toiture, au 12, route de Colmar.
- **SARL Ador** pour une division en vue de construire, au 130, rue des Vosges,

la demande de permis de démolir déposée par :

- **Dominique Ritzenthaler** pour la démolition totale d'une grange, rue des Alouettes.

12. Délégations du conseil au maire : décisions prises par délégation

Dans le cadre de la délégation du conseil (article L 2122-22 du CGCT) la maire informe les conseillers :

- **Droit de préemption** : **Jill Köppe-Ritzenthaler** informe les conseillers que, en lien avec le Président de la com com Pays Rhin-Brisach, elle a renoncé à faire valoir le droit de préemption de la commune, sur :
 - un immeuble non bâti rue des Lilas
 - un immeuble bâti rue des Vosges
 - un immeuble bâti rue de la Forge.ces biens ne revêtant aucun intérêt public, ni par leur nature ni par leur situation.

- **Liste des marchés supérieurs à 1 000 € HT passés du 12/11/2020 au 10/12/2020**

N°	Titulaire	Objet	Montant € HT	Montant € TTC
1	GROUPAMA	Assurances – lot 1 : dommage aux biens – 4 ans	15 994,96	17 340,76
2	GROUPAMA	Assurances – lot 2 – responsabilités et risques annexes – 4 ans	4 972,40	5 404,48
3	SMACL	Assurances – lot 3 – véhicules et risques annexes – 4 ans	8 480,00	10 514,88
4	SMACL	Assurances – lot 4 – protection fonctionnelle des agents et des élus – 4 ans	490,00	543,80

13. Divers

❖ **Calendrier :**

- Prochaine séance du conseil municipal : **jeudi 14 janvier 2021 à 20 heures 15** (sous réserve)
- Présentation du planning prévisionnel des réunions pour l'année 2021.

❖ **Autorisations droit des sols – instruction des dossiers :** l'instruction des autorisations de droit des sols a été confiée, par délibération du 9 juillet 2015, dans le cadre d'une convention tripartite (CCPRB, commune, CAC) à la CAC (communauté d'agglomération de Colmar) pour une période de 5 ans et demi. Elle prendra fin le 31/12/2020. Une nouvelle convention sera proposée aux élus avant fin février 2021.

❖ **Gendarmerie de Jepsheim :** nouveaux horaires d'ouverture au public : pour information la commune de Kunheim dépend de la Brigade de gendarmerie Colmar – Jepsheim. L'amplitude d'ouverture des locaux de Jepsheim a été fortement étendue. Les horaires sont les suivants :

du lundi au samedi	8 h à 12 h	14 h à 18 h
dimanche	9 h à 12 h	15 h à 18 h

Fait à Kunheim, le jeudi 17 décembre 2020,
la maire,



Jill Köppe-Ritzenthaler
Jill Köppe-Ritzenthaler.